



L'année en revue 2008



Partenariat
Afrique Canada



Photo: PAC

La grande Mosquée de Mopti, Mali



Table des matières

Travailler en partenariat	2
Conseil d'administration, personnel et équipe de recherche de PAC	3
Les diamants et la sécurité humaine	4
La Conférence internationale pour la paix dans la région de Grands Lacs	5
Publiez ce que vous payez.	6
Le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs	7
La souveraineté alimentaire en Afrique de l'Ouest	8
Financement et partenaires	9
Publications	10

Partenariat Afrique Canada

Mandat

Partenariat Afrique Canada travaille avec des organisations en Afrique, au Canada et ailleurs pour bâtir un développement humain durable en Afrique. PAC poursuit les objectifs suivants :

- Renforcer les efforts des Africains et des Canadiens en matière de recherche et de dialogue politique par rapport au développement humain durable en Afrique.
- Faciliter chez les décideurs africains, canadiens et internationaux l'adoption et la mise en oeuvre de politiques qui favorisent le développement humain durable en Afrique.
- Susciter une meilleure compréhension du développement humain durable en Afrique et un engagement plus important envers celui-ci..

Programme

PAC entreprend un grand nombre d'activités connexes ayant comme objectif général de promouvoir le développement humain durable en Afrique. Il se concentre sur plusieurs thèmes apparentés, dont chacun a des répercussions sur la sécurité et le développement humain en Afrique :

- les ressources naturelles, la sécurité humaine et le développement
- la gouvernance

Les interventions dans ces domaines sont variées, mais chacune sert à développer le but central qu'est l'approfondissement de notre compréhension des questions critiques pour le développement de l'Afrique, en particulier dans les régions qui ont connu des conflits. En exécutant ce programme, PAC considère que son rôle est celui d'un lieu de dialogue, de recherche et d'action sur le développement en Afrique.

Travailler en partenariat – un préalable viable et nécessaire au changement

Sur le plan international, on a souvent dépeint l'Afrique comme un continent accablé par la pauvreté, qui n'avait rien qui vaille à afficher en matière de développement. Cette image a été largement véhiculée, bien que l'Afrique soit en fait pourvue d'abondantes ressources naturelles, notamment de minéraux tels que l'or et les diamants. Durant des siècles, les ressources naturelles de l'Afrique ont été exploitées surtout au profit de pays situés à l'extérieur du continent, et cette situation perdure aujourd'hui à la faveur d'une mauvaise gouvernance dans de nombreux pays africains. On voit toutefois naître un consensus voulant que l'Afrique doive prendre en charge ses ressources naturelles et les gérer au profit de ses populations. Les organisations de la société civile africaine sont parties à ce consensus, et cherchent à jouer un rôle plus prépondérant dans les principaux processus de développement et de gouvernance. Elles préconisent aussi un leadership continental dynamique pour exécuter le programme de développement de l'Afrique au profit de la majorité de sa population.

Partenariat Afrique Canada a tissé de solides liens avec les organisations de la société civile africaine qui interviennent dans les dossiers des ressources naturelles et de la gouvernance. De concert avec d'autres organisations canadiennes et du Nord, nous nous concertons pour appuyer d'importantes initiatives telles que le Processus de Kimberley, la Conférence sur la paix dans la région des Grands Lacs, la campagne internationale Publiez ce que vous payez, le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs et la Coalition pour la protection du patrimoine génétique africain. Il s'agit d'initiatives de développement de premier plan en Afrique, qui exigent des actions concertées afin d'obtenir des résultats significatifs.

Ces partenariats sont encore plus pertinents aujourd'hui, au moment où les pays et les populations sont aux prises avec les conséquences de la crise financière économique mondiale, une crise qui soulève de nouveaux problèmes aux quatre coins de l'Afrique. La chute des prix des produits de base et la réduction des niveaux d'aide exerceront encore plus de pressions sur les gouvernements et les économies de l'Afrique. Dans ce nouveau contexte, il est d'autant plus important de redoubler d'efforts pour instaurer une meilleure gouvernance, particulièrement dans le domaine de l'exploitation des ressources naturelles. La transparence et la responsabilisation sont deux des importants principes que la société civile africaine exige et que PAC appuie sans réserve.

Cette *Année en revue* cherche à souligner les efforts déployés pour collaborer avec des partenaires africains dans le cadre de ces diverses initiatives. Le rapport décrit ce qui a été réalisé, ainsi que certains des principaux défis qu'il reste à relever dans notre démarche en vue de concrétiser l'autonomisation et le caractère inclusif de l'Afrique et de ses populations. Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui ont généreusement appuyé nos travaux au cours de l'année. Nous sommes impatients de poursuivre notre collaboration.



Mary Janeth Rusimbi
Présidente



Bernard Taylor
Directeur général



Le comité exécutif de partenariat Afrique Canada. De gauche à droite :
Madelaine Drohan, vice-présidente ; Mary Rusimbi, présidente ;
Alex Neve, secrétaire-trésorier

Partenariat Afrique Canada

Conseil d'administration en 2008

Hon. Flora MacDonald (Canada)
Présidente d'honneur

Mary Rusimbi (Tanzanie)
Présidente

Madeleine Drohan (Canada)
Vice-Présidente

Alex Neve (Canada)
Secrétaire-trésorier

Bisi Adelaye-Fayemi (Ghana)

Kebede Asrat (Éthiopie)

David Kalet (Royaume-Uni)

Matthew Pearce (Canada)

Mirabelle Rodrigues (Canada)

Rebecca Tiessen (Canada)

Alexandre Trudeau (Canada)

Le personnel et l'équipe de recherche en 2008



Bernard Taylor
Directeur général



Engudai Bekele
Coordonnatrice du bureau Afrique



Josée Létourneau
Finances et administration



Dorothée Gizenga
Directrice de programme
(jusqu'à mars 2008)



Susanne Emond
Directrice de programme
(depuis mai 2008)



Ousmane Dème
Coordonnateur de
Publiez ce que vous payez - Canada

Équipe de recherche



Ian Smillie
Coordonnateur de recherche

Chercheurs

Shawn Blore
Claire Woodside



Ralph Hazleton - Le 30 décembre dernier, notre bon ami et collègue Ralph Hazleton mourait d'une crise cardiaque foudroyante, à Ottawa. La veille, en pleine forme, il avait célébré son 70^e anniversaire de naissance. Ralph était un homme de principes, d'un grand dévouement. Peu après avoir obtenu un doctorat en économie, il avait quitté ses États-Unis d'origine pour protester contre la guerre du Vietnam. Ce fut une perte pour les États-Unis, mais un gain pour le Canada. Ralph a travaillé pendant de nombreuses années dans le domaine du développement international, entre autres au sein d'Entraide universitaire mondiale du Canada et de CARE. Son travail chez CARE l'a amené dans certains des endroits les plus périlleux du monde. Il a travaillé pendant un certain temps au Libéria, lorsque le pays vivait ses pires moments, et il dirigeait les activités de CARE à Goma au plus fort de l'exode provoqué par le génocide au Rwanda.

Il a quitté CARE et a pris sa « retraite » il y a environ 10 ans, après avoir subi un pontage coronarien, mais il n'a pas tardé à s'ennuyer, et lorsque Partenariat Afrique Canada lui a demandé s'il aimerait s'attaquer au problème des diamants en Sierra Leone, il a sauté sur l'occasion. Ralph a co-rédigé la première étude de PAC sur les diamants : *Le cœur du problème : La Sierra Leone, les diamants et la sécurité humaine*. Il a représenté PAC à la toute première réunion de Kimberley, en Afrique du Sud, en 2000, et aux Nations Unies plus tard la même année, et il a poursuivi son travail, rédigeant plusieurs autres études de PAC sur l'industrie du diamant. Il a été l'un des pionniers de la campagne contre les diamants de guerre, et l'un des architectes du Processus de Kimberley, qui régleme dorénavant le commerce des diamants bruts dans le monde.

Chez PAC, nous nous souviendrons de Ralph Hazleton comme d'un homme qui a travaillé pour bâtir un monde meilleur et un ami qui nous manquera énormément.

Les diamants et la sécurité humaine

Le Processus de Kimberley, une initiative d'inspiration africaine pour la prévention des conflits

Voilà déjà une décennie que PAC intervient dans le dossier des diamants de la guerre. Notre premier rapport, intitulé *Le cœur du problème : La Sierra Leone, les diamants et la sécurité humaine*, a été publié en janvier 2000. Il a aidé à mobiliser l'action internationale qui a mené à la création du Processus de Kimberley. Confronté à des pressions toujours plus fortes, le gouvernement de l'Afrique du Sud a pris l'initiative d'inviter des gouvernements, l'industrie du diamant et des organisations de la société civile (y compris PAC) à discuter du problème des « diamants de la guerre » dans la ville de Kimberley, en Afrique du Sud, en mai 2000. Les intervenants se sont par la suite réunis périodiquement et, dans un délai remarquablement court — moins de 18 mois — ce qu'on appelle désormais le Processus de Kimberley (PK) a réussi à concevoir un système de gestion et de certification du commerce intérieur et international des diamants bruts. Il s'agissait là d'une réalisation extraordinaire.

Le Système de certification du Processus de Kimberley (SCPK) est entré en vigueur le 1er janvier 2003; il exigeait que tous les gouvernements participants — plus d'une quarantaine en plus de ceux que représente la Commission européenne — adoptent de nouvelles lois et de nouveaux règlements afin de pouvoir poursuivre le commerce des diamants. Aux termes du SCPK, tous les envois internationaux de diamants bruts doivent être accompagnés d'un certificat à l'épreuve de toute falsification, émis par le gouvernement du pays exportateur. Le certificat comprend une description détaillée des diamants et atteste leur légitimité. La certification s'appuie sur un système de contrôles internes dans chacun des pays, y compris ceux qui produisent des diamants et ceux qui font le commerce des diamants bruts. Le SCPK s'appuie sur un système d'examen par les pairs et sur une base de données internationale qui permet de mettre en rapport la production et le commerce entre les pays.

Le Processus de Kimberley – Des faiblesses apparaissent

Le SCPK qui est en place depuis six ans est maintenant aux prises avec un certain nombre de graves difficultés, et PAC est à l'avant-garde des efforts pour aider le PK à les régler. De 2006 à 2008, les recherches de PAC sur le SCPK au Brésil, au Guyana et au Venezuela ont mis au jour de graves problèmes de mise en œuvre en Amérique du Sud. Au Brésil, les autorités se sont attaquées sérieusement aux problèmes relevés par PAC, en suspendant toutes les exportations durant une période de six mois afin de réorganiser le mode de fonctionnement du SCPK du pays. Au Venezuela toutefois, les autorités continuent de nier l'existence de problèmes et refusent d'admettre l'affirmation de PAC voulant que tous les diamants du pays soient exportés illégalement. Cédant aux pressions qui s'accumulaient, le gouvernement du Venezuela a cependant annoncé en 2008 son retrait temporaire du PK.

Les recherches de PAC et de ses partenaires de la société civile en Afrique indiquent l'existence d'un grave problème de circulation illicite des diamants en provenance de plusieurs pays d'Afrique, qui ne semble pas vouloir s'atténuer, particulièrement là où prédomine l'exploitation minière des diamants artisanaux. Il est devenu apparent que, malgré les premiers efforts, les gouvernements de ces pays et d'autres ne disposent pas des capacités suffisantes pour surveiller et réglementer la production alluviale et mettre en place un système efficace de suivi des diamants, de la mine à l'exportation. Dans de nombreux pays, la contrebande est intimement liée à la faiblesse des contrôles internes. Le Processus de Kimberley doit devenir beaucoup plus proactif dans sa surveillance des violations, et prendre des mesures beaucoup plus rigoureuses pour mettre un terme à ce commerce illicite.

À la fin de 2008, PAC et ses partenaires ont soulevé la question des violations des droits de la personne par les autorités du Zimbabwe, où des mineurs de diamants artisanaux avaient été tués lorsque les autorités ont pris en charge une zone minière. PAC a demandé que le Zimbabwe soit exclu du Processus de Kimberley.

Appuyer les collectivités où se pratique l'exploitation minière artisanale des diamants

L'Afrique occupe une place importante dans l'industrie du diamant et plus de la moitié des diamants du monde y sont extraits. Les diamants sont l'une des plus importantes exportations de l'Afrique mais, dans de nombreux pays, ils ont produit peu de développement et beaucoup de dissension. C'est dans les zones d'exploitation artisanale des diamants que sont apparus pour la première fois les diamants de la guerre. Plus d'un million de creuseurs de diamants artisans africains et leurs familles vivent et travaillent dans une absolue pauvreté, en marge de l'économie officielle, dans des pays qui luttent pour se rétablir des ravages de la guerre. L'extraction informelle à petite échelle produit annuellement 15 % des diamants de joaillerie au monde, dont la valeur est estimée à 1,9 milliard de dollars. On estime à 1,3 million le nombre de creuseurs en Afrique; ils survivent avec 1 \$ par jour en moyenne. Bien que les conditions soient difficiles, l'absence d'autres moyens de subsistance attire bien des gens vers ce travail, créant ainsi un cycle de pauvreté et rendant ces travailleurs vulnérables à des prédateurs économiques, politiques et — historiquement — militaires. On n'arrivera probablement pas à instaurer une paix durable dans les principaux pays producteurs de diamants artisanaux tant que ce problème de sécurité et de développement ne sera pas réglé.

En réaction à cette situation, PAC a aidé à créer l'Initiative diamant et développement (IDD), qui est devenue un organisme autonome en 2008. L'IDD est une initiative internationale visant à regrouper les ONG, les gouvernements et les entreprises pour faire des diamants un moteur de développement plutôt que le nerf de la guerre. En 2008, PAC a aidé l'IDD à produire *Standards and Guidelines for Sierra Leone's Artisanal Diamond Mining Sector*. PAC continue d'appuyer les organisations de la société civile de plusieurs pays africains qui interviennent auprès des collectivités où se pratique l'exploitation artisanale des diamants pour les aider à améliorer leurs moyens de subsistance.

La Conférence internationale sur la paix dans la région des Grands Lacs

Depuis de nombreuses années, l'exploitation illégale des ressources naturelles est au cœur des conflits dans la région des Grands Lacs, en Afrique centrale. Les conflits et les tragédies que connaît la région des Grands Lacs ont incité le Conseil de sécurité des Nations Unies, par l'entremise de ses résolutions 1291 et 1304, à demander la convocation d'une Conférence internationale sur la paix, la sécurité, la démocratie et le développement dans la région des Grands Lacs (CIRGL).

La CIRGL est un processus qui cherche à amener tous les pays de la région à discuter afin de s'entendre sur les stratégies à adopter pour amener la paix et la prospérité dans la région des Grands Lacs. La conférence regroupe un noyau principal de 11 pays : l'Angola, le Burundi, la République centrafricaine, la République du Congo, la République démocratique du Congo, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda, le Soudan, la Tanzanie et la Zambie.

En novembre 2004, les 11 chefs d'État et de gouvernement des pays membres de la CIRGL ont adopté à l'unanimité la Déclaration de Dar Es Salaam sur la paix, la sécurité et le développement dans la région des Grands Lacs. Dans cette déclaration, ils exprimaient leur détermination collective à faire de la région des Grands Lacs un espace de paix et de sécurité durables pour les États et les populations, de stabilité politique et sociale, de croissance et de développement partagés. En décembre 2006, les chefs d'État et de gouvernement se sont réunis à nouveau à Nairobi pour signer un *Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement*. Ce pacte est entré en vigueur en 2008.

Le pacte comprend des protocoles et des programmes d'action, et comporte quatre sections thématiques :

- La paix et la sécurité
- La démocratie et la bonne gouvernance
- Le développement économique et l'intégration régionale
- Les questions humanitaires, sociales et environnementales

En 2005, la CIRGL a invité PAC, en raison de son expérience au sein du Processus de Kimberley, à prodiguer des conseils sur la rédaction de protocoles et de projets ayant trait à la certification et à la circulation des ressources naturelles dans la région. PAC a participé aux sommets de Dar Es Salaam et de Nairobi ainsi qu'aux groupes de travail de la CIRGL, et collabore maintenant avec le Secrétariat de la CIRGL (situé à Bujumbura, au Burundi) pour aider à faire progresser la mise en œuvre d'un projet portant sur la certification et la circulation des ressources naturelles dans la région des Grands Lacs.

Mineurs artisans,
République démocratique
du Congo



Photo: PAC, Shavio Biore

Publiez ce que vous payez

La campagne internationale Publiez ce que vous payez (PCQVP) vise à aider les citoyens des pays en développement riches en ressources à tenir leurs gouvernements responsables de la gestion des recettes tirées des industries pétrolière, gazière et minière. Malgré les milliards de dollars de recettes engrangés, les citoyens de plus de 50 pays riches en ressources partout au monde crouissent dans la pauvreté. Si les gouvernements géraient ces recettes de manière transparente et efficace, elles pourraient servir de base financière pour assurer la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Toutefois, une telle démarche s'est avérée l'exception plutôt que la règle. Trop souvent, les recettes demeurent inconnues, ce qui empêche tout examen public.

La campagne PCQVP a été lancée en 2002 par l'Open Society Institute et certaines ONG basées au Royaume-Uni. En 2003, suite à la création de la campagne PCQVP de la société civile, un certain nombre de gouvernements ont lancé l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE). Cette initiative fixe des normes mondiales en vertu desquelles les sociétés doivent publier ce qu'elles paient et les gouvernements doivent divulguer ce qu'ils reçoivent grâce à une vérification et à une divulgation complète des paiements des sociétés et des recettes tirées par les gouvernements du pétrole, du gaz et des mines.

PAC est membre de la coalition internationale PCQVP, qui réunit plus de 350 organisations de la société civile à l'échelle mondiale. En 2008, PAC a aidé à mettre sur pied le réseau PCQVP-Canada, qui est hébergé dans son bureau d'Ottawa. PCQVP-Canada invite toutes les sociétés extractives canadiennes à divulguer, dans leurs états financiers annuels, tous les types de paiements (redevances, taxes, primes, etc.) versés aux gouvernements de chaque pays dans lequel elles exercent leurs activités et à divulguer à quel niveau du gouvernement les paiements sont versés. PCQVP-Canada invite aussi le gouvernement canadien à appuyer davantage l'ITIE, et les gouvernements provinciaux à veiller à ce que les sociétés extractives qui relèvent de leur compétence respectent les normes les plus élevées en matière de transparence et de lutte contre la corruption.

En 2008, la coalition canadienne a organisé plusieurs activités, y compris le lancement canadien du rapport de Transparency International intitulé *Promoting Revenue Transparency in Oil and Gas companies*. À l'échelle internationale, PCQVP-Canada a appuyé les coalitions africaines de PCQVP afin qu'elles participent davantage à l'ITIE. PCQVP-Canada a effectué des recherches sur la transparence des sociétés canadiennes cotées en bourse afin de déterminer et de comprendre les normes et les lois qui régissent la divulgation des renseignements par les sociétés au Canada. La recherche vise à cerner les forces et les faiblesses des lois canadiennes en matière de divulgation et à analyser les raisons pour lesquelles le Canada s'est donné de telles exigences en matière de divulgation par les sociétés. Elle s'interroge aussi sur les raisons pour lesquelles certaines sociétés divulguent davantage de renseignements que d'autres, et se demande pourquoi certaines peuvent souhaiter réduire ou accroître le niveau actuel de divulgation au Canada. L'étude se déroule dans un contexte international où de nombreuses sociétés canadiennes font l'objet de critiques pour leur comportement dans les pays du Sud. La recherche sera publiée en 2009.

Publiez Ce 
Que Vous Payez
CANADA

L'imputabilité des entreprises au Canada

En réaction à un rapport parlementaire de 2005, le gouvernement du Canada a organisé une série de Tables rondes nationales sur la Responsabilité sociale des entreprises et l'industrie extractive canadienne dans les pays en développement. Ces tables rondes ont eu lieu en 2006 dans quatre villes canadiennes, et ont attiré une vaste participation de la société civile et du secteur privé. Le rapport consensuel publié en 2007 par le Groupe consultatif des tables rondes nationales résumait les commentaires reçus et formulait de nombreuses recommandations à l'intention du gouvernement du Canada.

En février 2007, le gouvernement du Canada a annoncé son appui à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ce qui avait été recommandé dans le rapport du Groupe consultatif); le Canada est entré au Conseil de l'ITIE en février 2009. En mars 2009, le gouvernement a publié son document de stratégie sur la RSE intitulé *Renforcer l'avantage canadien : Stratégie de responsabilité sociale des entreprises (RSE) pour les sociétés extractives canadiennes présentes à l'étranger*. De nombreuses organisations de la société civile canadienne, y compris PCQVP-Canada, ont exprimé leur déception face à ce qu'elles considèrent comme une réponse très lacunaire du gouvernement au rapport du Groupe consultatif des Tables rondes nationales.

En février 2009, le député canadien John McKay a déposé un projet de loi d'initiative parlementaire qui imposerait des contrôles plus rigoureux à l'octroi d'un soutien gouvernemental aux sociétés extractives canadiennes. De nombreuses études ont mis en relief les profondes répercussions, sur les plans de l'environnement et des droits de la personne, des activités pétrolières, gazières et minières à l'étranger. Le rapport, publié en 2005 par le Comité parlementaire permanent des affaires étrangères et du commerce international (CPAECI) a souligné le fait que certaines sociétés extractives canadiennes responsables de ces effets néfastes reçoivent le soutien politique et financier du gouvernement.

Le projet de loi de M. McKay, c'est-à-dire le projet de loi C-300, *Loi sur la responsabilisation des sociétés à l'égard de leurs activités minières, pétrolières ou gazières dans les pays en développement*, limite l'admissibilité au soutien gouvernemental aux sociétés extractives qui se conforment à des normes en matière d'environnement ainsi que de droits sociaux et humains, et vise les services offerts par Exportation et développement Canada ainsi que par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Le projet de loi couvre aussi les investissements effectués par le Régime de pensions du Canada dans les sociétés extractives. Il intègre partiellement les recommandations formulées en 2005 par le CPAECI et en 2007 par le Groupe consultatif aux Tables rondes nationales sur la Responsabilité sociale des entreprises et l'industrie extractive canadienne dans les pays en développement.

Le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs

En 2001, dans le cadre d'un plan visant à encourager le développement économique et à renforcer la gouvernance, l'Union africaine a lancé le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). L'un des volets importants du NEPAD est le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP). Le MAEP cherche à promouvoir une meilleure gouvernance en Afrique dans une foule de domaines — politiques, économiques, sociaux et relatifs aux entreprises. Les pays se prêtent volontairement à une évaluation par les pairs dans le but de partager leurs pratiques exemplaires. Il est prévu que la société civile et le secteur privé jouent un rôle de premier plan dans le processus d'évaluation par les pairs dans chaque pays. À ce titre, le MAEP est un processus participatif par l'entremise duquel un dialogue entre tous les intervenants nationaux mène à l'élaboration d'un programme d'action national sur les enjeux prioritaires en matière de gouvernance.

PAC reconnaît l'immense potentiel du MAEP en ce qui a trait à la promotion du dialogue et de l'action portant sur les questions de gouvernance dans les pays africains. Pour que le MAEP réussisse toutefois, il est impératif que la société civile africaine joue un rôle de premier plan dans le processus. PAC appuie la participation de la société civile au MAEP de la façon suivante :

- en aidant la société civile africaine à organiser des ateliers de formation et à participer activement au processus du MAEP dans leur pays;
- en appuyant des recherches sur le MAEP;
- en publiant un bulletin — *Le Moniteur du MAEP* — qui cherche à informer la société civile des plus récents événements au sein du MAEP.



Photo: PAC

PAC offre un soutien tant technique que financier aux organisations de la société civile africaine qui collaborent à la réussite du MAEP dans leurs pays respectifs. En 2008, PAC a appuyé des ateliers nationaux à Djibouti, au Burundi et en Côte d'Ivoire. En juillet 2008, PAC a appuyé, à Bamako, un atelier de formation sous-régional portant sur le MAEP, à l'intention des représentants de la société civile de l'ensemble des 16 pays de l'Afrique de l'Ouest. Cet événement a permis d'accroître les connaissances et de renforcer les capacités relatives au MAEP, et a engendré des initiatives de portée nationale dans plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest. D'autres ateliers de formation sont prévus au Cameroun, en Sierra Leone, au Togo, en Guinée et au Sénégal au début de 2009.



Atelier de formation
ouest africain sur le
MAEP, Bamako, Mali,
juillet 2008

Vingt-neuf pays ont adhéré officiellement au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs:

Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République du Congo, Djibouti, Égypte, Éthiopie, Gabon, Ghana, Kenya, Lesotho, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Sao Tome et Principe, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Tanzanie, Togo et Zambie.

Les pays qui n'ont pas encore adhéré au MAEP sont les suivants:

Botswana, Burundi, Cap-Vert, République centrafricaine, Comores, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Érythrée, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Libéria, Libye, Madagascar, Maroc, Namibie, Niger, Sahara occidental, Seychelles, Somalie, Swaziland, Tchad, Tunisie et Zimbabwe.

La souveraineté alimentaire en Afrique de l'Ouest

En février 2007, un forum sur la souveraineté alimentaire a eu lieu à Nyléléni, au Mali. La Déclaration du forum affirme ce qui suit dans ses premiers paragraphes :

La souveraineté alimentaire est le droit des peuples à une alimentation saine, dans le respect des cultures, produite à l'aide de méthodes durables et respectueuses de l'environnement, ainsi que leur droit à définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles. Elle place les aspirations et le besoin des producteurs, distributeurs et consommateurs des aliments au cœur des systèmes et politiques alimentaires en lieu et place des exigences des marchés et des transnationales.

Le Forum de Nyléléni a eu lieu à un moment où la question de l'emprise sur la production alimentaire était en voie de devenir un enjeu de taille en Afrique de l'Ouest et partout dans le monde. En réaction aux pénuries mondiales de combustible, les sociétés multinationales se sont bousculées pour s'approprier des terres en Afrique afin d'y cultiver des biocarburants, tout cela sur un continent qui connaît souvent des pénuries alimentaires. Par ailleurs, les sociétés internationales de semences et d'engrais voient l'Afrique comme un nouvel endroit à conquérir avec leurs technologies, qui comprennent des organismes génétiquement modifiés (OGM). Parallèlement à cette campagne commerciale, des fondations états-uniennes ont lancé une nouvelle « révolution verte » pour l'Afrique — l'AGRA.

En réaction à cette situation, la **Coalition des organisations de la société civile pour la protection du patrimoine génétique africain (COPAGEN)**, un réseau de plus de 250 organisations de la société civile, a lancé une campagne en Afrique de l'Ouest. La COPAGEN cherche à encourager les gouvernements nationaux de divers pays à adopter et à appliquer des lois rigoureuses en matière de biosécurité, ainsi que des lois reconnaissant les droits des collectivités à l'égard de ces ressources génétiques, y compris les semences traditionnelles. De plus, la coalition cherche à sensibiliser les populations aux dangers des OGM et au besoin pour les collectivités d'exercer leurs droits à l'égard de leurs ressources génétiques et des connaissances traditionnelles connexes.

La COPAGEN appuie la recherche scientifique indépendante qui utilise les ressources locales, de même que la science traditionnelle et moderne, au profit des petits producteurs et des consommateurs. Elle vise aussi à protéger les droits des collectivités à leur patrimoine génétique, de plus en plus menacé par ceux qui cherchent à breveter des végétaux et à en tirer profit. La biodiversité de l'Afrique occidentale est une propriété collective, et la COPAGEN considère la privatisation des végétaux et de l'agriculture comme une expropriation des collectivités. Les femmes sont des actrices clés pour aider à maintenir cette biodiversité, qui est solidement enracinée dans la culture.

Partenariat Afrique Canada croit que la pleine maîtrise des collectivités à l'égard de leur agriculture est essentielle pour assurer une production alimentaire suffisante et appropriée en Afrique de l'Ouest. C'est pourquoi PAC appuie les efforts déployés par la COPAGEN pour éduquer et sensibiliser les collectivités partout en Afrique de l'Ouest. PAC aide aussi à resserrer les liens entre les organisations de l'Afrique de l'Ouest et les organisations de la société civile au Canada qui interviennent dans des domaines connexes. Les représentants de la COPAGEN ont participé à une tournée transcanadienne en 2008 pour dialoguer avec des agriculteurs, des citoyens et des décideurs gouvernementaux au sujet des biocarburants — ou des « cultures pour les autos ». Des représentants de la COPAGEN se rendront de nouveau au Canada en 2009.



IMPUBLICFORUMPUBLICFORUMPUBLICFORUMPUBLICFOI

CROPS, CARS, & CLIMATE CRISIS

YOU ARE INVITED TO A PUBLIC FORUM

Crops, Cars & Climate Crisis
The Global Impacts of Growing Biofuels on Food, Farmers, and Human Rights

The corporate "agrofuels" gold-rush has ignited a major global conflict. Governments across the world are committing to agrofuels as a part of their energy strategies. But producing crops for fuel is already changing world agriculture, with major consequences for people, ecosystems, and the planet.

Whatever you call it – biofuel, biodiesel, agrofuel – fuel derived from plants is touted as an important answer to the oil crisis and climate change. Is it?

A six-city tour with speakers from Argentina, Canada, Colombia, Mali, Mexico, Paraguay, the UK, the US, and the Philippines.

April 28 – Charlottetown
April 28 – Saskatoon
April 29 – Halifax
April 29 – Winnipeg
April 30 – Ottawa
May 1 – Montreal

For more information visit www.cban.ca/agrofuels or 613.241.2267
Free admission. Everyone welcome.

Presented by: Canadian Biotechnology Action Network, ETC Group, Inter Pares, National Farmers Union, Partnership Africa Canada, The Ram's Horn, USC Canada, Beyond Factory Farming, Union Paysanne, Food Action Committee, Ecology Action Centre Halifax, and P.E.I. Coalition for a GMO-Free Province.

This event is made possible with the aid of a grant from the Canadian International Development Agency.

VOUS ÊTES INVITÉS À UN FORUM PUBLIC

Nourrir le monde ou les voitures?
Les impacts croissants des biocarburants sur l'agriculture, les communautés agricoles et les droits humains

La ruée vers l'or des « agrocarburants » génère une crise globale. Beaucoup de gouvernements s'engagent à intégrer les biocarburants à leurs stratégies énergétiques. Mais la production agricole destinée à la fabrication de carburants transforme déjà l'agriculture mondiale et exerce des répercussions profondes sur les personnes, les écosystèmes et la planète. Soyez des nôtres pour découvrir les raisons et les enjeux de cette situation – le pourquoi et le comment.

Une tournée de forums publics dans six villes avec des invités spéciaux de l'Argentine, du Canada, de la Colombie, du Mali, du Mexique, du Paraguay, du Royaume-Uni, des États-Unis et des Philippines.

28 Avril – Charlottetown
28 Avril – Saskatoon
29 Avril – Halifax
29 Avril – Winnipeg
30 Avril – Ottawa
1 Mai – Montréal

Pour plus d'information : www.cban.ca/agrofuels ou 613.241.2267
Entrée libre. Bienvenue à toutes et à tous.

Une présentation de : le Réseau canadien d'action sur les biotechnologies, ETC Group, Inter Pares, National Farmers Union, Partenariat Afrique Canada, The Ram's Horn, USC Canada, Coalition Au-delà de l'agriculture industrielle, Union Paysanne, Food Action Committee, Ecology Action Centre Halifax et P.E.I. Coalition for a GMO-Free Province.

Cette activité a bénéficié d'une importante contribution de l'Agence canadienne de développement international.

Affiche publicitaire de la tournée canadienne de forums publiques sur les impacts croissants des biocarburants sur l'agriculture, les communautés agricoles et les droits humains. Avril et mai 2008

État des revenus et des dépenses

Exercice terminé le 31 mars 2008

REVENUS	
Agence canadienne de développement international	204,479
Irish Aid	185,825
Centre de recherche pour le développement international	165,447
Affaires étrangères et commerce international Canada	100,000
Partenaires de l'Initiative diamant et développement	27,152
Banque mondiale - CASM	23,950
EGMONT, Institut Royal des Relations Internationales – Belgique	22,756
SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement (Belgique)	18,904
ONG canadiennes	
Le fonds de justice social – TCA	20,000
Vision Mondiale Canada	4,816
Autres ONG canadiennes	7,363
ONG internationales	
Cordaid	22,228
Revenue Watch Institute	7,704
Autres ONG internationales	5,102
Dons	15,686
Administration des projets	13,853
Intérêts	2,995
Autre	7,049
Total	855,309

DÉPENSES	
Paix et sécurité humaine	111,981
Éducation, plaidoyer et participation au Processus de Kimberley	180,427
Recherche et publications	120,530
L'Initiative Diamant et développement	146,744
Renforcement des capacités de la société civile africaine	148,529
Mécanisme africain d'évaluation par les pairs	96,965
Publiez ce que vous payez – Canada	26,452
Total	831,628

La version intégrale du rapport des vérificateurs *van Berkom & Ritx Chartered Accountants* est disponible auprès de Partenariat Afrique Canada.

Remerciements

PAC reçoit du financement de plusieurs organisations gouvernementales et non-gouvernementales et il est très reconnaissant envers ses donateurs. Ceux qui ont appuyé les programmes de PAC au cours de l'année 2008 incluent:

Agence canadienne de développement international
Irish Aid
Centre de recherches pour le développement international (Canada)
Affaires étrangères et Commerce international Canada
Partenaires de l'Initiative Diamant et développement
Banque mondiale - CASM
EGMONT, Institut Royal des Relations Internationales (Belgique)
SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement (Belgique)
Cordaid (Pays-Bas)
Fonds de justice sociale des Travailleurs canadiens de l'automobile
Revenue Watch Institute (É.-U.)
Département fédéral des affaires étrangères (Suisse)
Vision mondiale Canada

PAC travaille en collaboration avec plusieurs organisations en Afrique, au Canada et ailleurs dans le monde. Au cours de l'année 2008, PAC a entre autre collaboré avec les organisations suivantes :

Africa Governance Monitoring and Advocacy Project (AfriMAP)
 ASSAFE (Mali)
 Affaires étrangères et Commerce international Canada
 Agence canadienne de développement international
 Banque Mondiale – CASM
 Black History Ottawa
 Congrès du travail du Canada
 Centre de recherches pour le développement international (Canada)
 Centre du Commerce International pour le Développement (Guinée)

Centre National d'Appui au Développement et à la Participation Populaire (RD Congo)
 Christian Relief and Development Association (Ethiopie)
 Comité de Liaison des ONG du Congo (République du Congo)
 Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies
 COPAGEN – INADES-Formation (Afrique de l'Ouest)
 Cordaid (Pays-Bas)
 Département fédéral des affaires étrangères (Suisse)
 EGMONT, Institut Royal des Relations Internationales (Belgique)
 Fatal Transactions/NIZA (Pays-Bas)
 Fonds de justice sociale des Travailleurs canadiens de l'automobile
 Global Witness (Grande-Bretagne)
 Green Advocates (Liberia)
 Groupe de travail sur les politiques canadiennes en matière de sciences et technologie
 Initiative Diamant et Développement - International
 Irish Aid
 Madison Dialogue
 Network Movement for Justice and Development (Sierra Leone)
 Oxfam Canada
 Paix durable – Le réseau canadien pour la consolidation de la paix
 Participants du Processus de Kimberley
 Publiez ce que vous payez - International
 Ressources naturelles Canada
 Revenue Watch Institute
 South African Institute of International Affairs (SAIIA)
 SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement (Belgique)
 Transparency International Canada
 Transparency International
 Vision Mondiale Canada



Appuyez le travail de PAC

En appuyant le travail de PAC, vous recevrez les publications de PAC

Envoyez votre don à :

Partenariat Afrique Canada
 331 rue Cooper
 Bureau 600
 Ottawa, Ontario
 K2P 0G5
 Canada

Les publications de PAC en 2008

Les publications de PAC sont disponibles sur le site Web de PAC : www.pacweb.org. Des copies papiers sont disponibles aux bureaux de PAC.



Les diamants et sécurité humaine: Revue annuelle 2008

Cette année, la Revue annuelle porte sur le commerce des diamants dans 13 pays de l'Afrique et de l'Amérique du Sud. On y raconte l'histoire scandaleuse du Venezuela, où la totalité de la production de diamants du pays disparaît chaque année sans laisser de traces. Il y est question de la Côte d'Ivoire, le dernier bastion des diamants de guerre, et l'on met au jour un éventail de plus en plus large d'autres « mystères » reliés aux diamants. On y décrit comment le système de réglementation du Processus de Kimberley, naguère qualifié de verre aux trois quarts plein, devient plus en plus stéréotypé et perd plutôt que de gagner en efficacité pour contrer les abus et la criminalité.

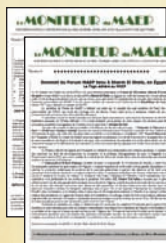
Le rapport décrit le défi du développement dans des pays comme la Sierra Leone, l'Angola et la République démocratique du Congo, qui émergent de nombreuses années de guerres alimentées par les diamants. On y dit que tout comme la paix ne se résume pas à l'absence de guerre, le fait de mettre un terme au trafic des diamants de guerre ne signifie pas nécessairement que les diamants engendreront de la prospérité ou que la sécurité humaine prévaudra dans les régions où sont extraits les diamants. Cette année, le rapport se concentre sur ces trois pays, sur le sort des plus d'un million de mineurs artisans de diamants, ainsi que sur la « police », les inspecteurs, les intermédiaires et d'autres prédateurs qui s'enrichissent en les exploitant.

À la loupe: les diamants illicites et le Processus de Kimberley, novembre 2008



Au moment où la sixième année d'activités du mécanisme de certification des diamants bruts du Processus de Kimberley (PK) tire à sa fin, le trafic des pierres illicites et des diamants de guerre ressemble davantage à la règle qu'à l'exception. Dans un rapport conjoint publié avant la réunion plénière du PK de novembre 2008 à New Delhi, Global Witness et Partenariat Afrique Canada déclarent que le commerce illicite des diamants bruts est l'une des plus grandes menaces auxquelles est confronté le Processus de Kimberley. Dans leur rapport, ils demandent au Processus de Kimberley et aux 76 gouvernements qui adhèrent à ses normes minimales d'entreprendre des actions spécifiques pour contrer ce commerce.

Le Moniteur du MAEP, un bulletin périodique sur la mise en œuvre du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP)



Le Moniteur du MAEP 6, octobre 2008:

- Sommet du Forum MAEP tenu en Égypte : Le Togo adhère au MAEP
- Un atelier de la société civile évalue le progrès du MAEP : des OSC de l'Afrique de l'Ouest créent un réseau sur le MAEP
- Déclaration de l'atelier de Bamako
- Ajouter de la valeur au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs
- Ressources de la société civile sur le MAEP

Le Moniteur du MAEP 5, avril 2008:

- Le MAEP progresse : D'autres pays participent à l'examen de leur gouvernance
- Des pays progressent dans la mise en œuvre des programmes d'action nationaux : Extrait de l'APRM Update de la CEA
- Réflexions sur le processus d'autoévaluation national de l'Afrique du Sud : Un appel à la participation critique de la société civile, fondée sur des principes
- Le processus du MAEP au Kenya a-t-il été une perte de temps? Leçons à retenir pour l'avenir
- Boîte à outils du MAEP pour la société civile, de EISA



Autres facettes, un bulletin périodique au sujet de l'effort international visant à mettre fin aux conflits reliés aux diamants.

Autres Facettes 28 - octobre 2008

- La saga du Venezuela se poursuit : L'inéptie du PK met le système mondial en danger
- Reprise de la guerre en RDC
- Les « frontières perméables » ne sont qu'une excuse
- PAC publie la Revue annuelle 2008 de l'industrie des diamants
- Les statistiques de Kimberley révélées: « Utilité limitée », disent les critiques
- Les Libériens suivent le procès de Taylor
- Les É.-U. raffermissent leurs règlements en matière de diamants
- Sierra Leone : Une nouvelle ère de réforme?

Autres Facettes 27 - juin 2008

- Le Venezuela ridiculise le Processus de Kimberley ; il se moque des comités indécis
- Arrestation d'un marchand de la mort pris au cours d'une opération d'infiltration classique
- Procès d'un autre seigneur de guerre. L'arrestation de Bemba lance un signal important
- Publication d'un examen des contrats d'exploitation minière en RDC
- Les millions manquants de Taylor Côte d'Ivoire : les diamants de guerre subsistent
- Nouvelle publication de l'IDD sur la Sierra Leone

Autres Facettes 26 - février 2008

- Début du procès de Charles Taylor pour crimes de guerre : Ian Smillie, de PAC, est le premier témoin
- Plénière annuelle du Processus de Kimberley : La participation des ONG s'accroît – mais les problèmes de financement persistent
- Nomination d'une directrice générale à la DDI
- Le Venezuela consent à une visite du PK
- Les réformes du secteur des diamants au Congo se font attendre : Les diamants rapportent 1 \$ par jour aux creuseurs
- Les richesses des diamants contribuent peu au développement en Angola : Les problèmes de gestion et de ressources humaines persistent
- Atelier de la DDI en Sierra Leone : Normes et lignes directrices, une étape importante



Dépliant décrivant le travail de PAC sur les diamants de guerre en Afrique

Ce dépliant décrit l'importance du rôle de l'Afrique dans l'industrie du diamant. En effet, plus de la moitié de la production mondiale de diamants est extraite du sol africain. Le diamant est d'ailleurs un des principaux produits d'exportation de l'Afrique ; malgré cela, dans plusieurs pays africains, l'exploitation du diamant a été plutôt une source de conflit qu'un outil de développement. Le premier rapport de PAC sur le sujet, *Le cœur du problème : Sierra Leone, Diamants et sécurité humaine*, publié en 2000, a aidé à mobiliser l'action internationale qui a conduit à la création du Processus de Kimberley.

Partenariat Afrique Canada
331 rue Cooper
Bureau 600
Ottawa, Ontario
K2P 0G5
Canada

Tél.: +1-613-237-6768
Télec.: +1-613-237-6530
Courriel: info@pacweb.org



Partenariat Afrique Canada
PO Box 60233
Addis Abeba
Ethiopie

Tél.: +251-911-662561
Courriel: pac@ethionet.et

www.pacweb.org

© Partnership Africa Canada
Mai 2009

ISSN: 1493-0994

Conception graphique:
Marie-Joanne Brissette